



Gilets Jaunes et manipulations étatiques de la violence : une vieille histoire

Par [Me Régis de Castelnaud](#)

Mondialisation.ca, 11 février 2019

[Vu du Droit](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [Gilets jaunes](#)

L'époque est à la dénonciation du « complotisme » concept élastique et désormais complètement galvaudé. Aidé par quelques supplétifs zélés comme le démontre [la nouvelle « étude » réalisée par la socialiste « Fondation Jean-Jaurès »](#), et par les éditocrates habituels, le bloc élitaire au pouvoir en fait deux usages. Tout d'abord disqualifier toute critique de la politique visant à adapter la France à la mondialisation financière et néolibérale, ensuite justifier toutes les atteintes à la liberté d'expression, celles déjà mises en place et celles projetées. Gare à celui qui prête des intentions et des actions au pouvoir, l'anathème tombera sur lui telle la foudre : « *complotiste !* ». Depuis le début du mouvement « gilets jaunes » tous les observateurs honnêtes ont été amenés à se poser de beaucoup de questions concernant le comportement des forces de l'ordre dans les manifestations. Certains ont été jusqu'à [accuser le ministère de l'intérieur de laisser faire les casseurs](#) dans le but évident de disqualifier le mouvement et de faire peur. Malgré certaines évidences que la multiplication des vidéos a pu établir, ils ont immédiatement été foudroyés, hérétiques et relaps, par l'accusation majeure : « *complotistes ! Comment pouvez-vous imaginer que le pouvoir puisse user de ce genre de comportement contre un mouvement social ?* »

Eh bien justement il peut. Et c'est de cela que je peux témoigner.



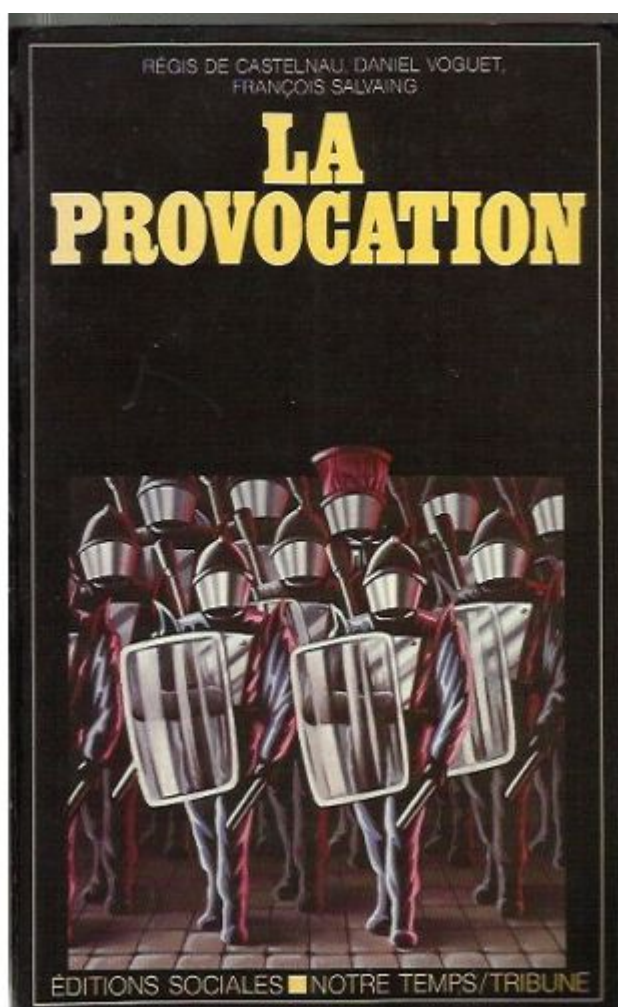
23 mars 1979, la grande provocation

J'ai constaté la présence dans les manifestations de policiers (?) sans uniforme, habillés comme des Black blocks, et [munis de marteaux sur l'usage desquels](#) on pouvait légitimement s'interroger. Lorsque l'on sait que sous le régime d'Emmanuel Macron n'importe qui peut s'affubler d'un brassard et tabasser des manifestants, sans que la justice ne s'en émeuve beaucoup. J'ai lu force témoignages parlant de la passivité de la police au moment des déprédations et des pillages. J'ai vu que le profil des personnes arrêtées en masse et [condamnées lourdement pour des infractions fantaisistes](#), démontrait qu'il ne s'agissait absolument pas des casseurs habituels qu'en général la police connaît. Alors, j'ai fini par me dire « *tiens cela me rappelle quelque chose* ».

C'était il y a longtemps, 40 ans précisément au moment des grandes luttes ouvrières qui sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, s'opposaient au démantèlement commencé de la sidérurgie française. La Lorraine et notamment la ville de Longwy vivaient une situation de mobilisation populaire intense bénéficiant d'un large soutien dans l'opinion publique. Pour la première fois le monopole d'État de radiodiffusion était battu en brèche par la création de la toute première et illégale « [radio libre](#) » nommée : « [Lorraine Cœur d'Acier](#) ». Les organisations syndicales décidèrent d'organiser [une grande manifestation à Paris le 23 mars 1979](#). Celle-ci aurait dû être un grand succès, mais elle fut complètement dévoyée par des violences considérables dont furent accusés les membres d'un groupuscule anarchisant appelé « *les autonomes* ». Naturellement, les médias ne s'intéressèrent qu'aux violences, pillages et déprédations. Et le pouvoir giscardien par l'intermédiaire du ministre de l'intérieur Christian Bonnet ne se gêna pas pour enfoncer le clou afin de disqualifier le mouvement des sidérurgistes. Sollicité pour défendre des personnes arrêtées à cette occasion, ce fut une totale surprise de constater que parmi elles ne figurait aucun des fameux autonomes que l'on avait pu voir sur les photos de presse. Étaient poursuivis des manifestants paisibles, parfois de simples passants, sur la base de dossiers manifestement fabriqués, ou sur des incriminations fantaisistes, mais en aucun cas des casseurs. Ce qui n'empêcha pas une justice zélée de distribuer des peines considérables qui furent

confirmées en appel. Malgré la mobilisation d'un barreau de gauche ou les avocats socialistes avaient encore le souci des libertés publiques. Un autre épisode exactement de même nature eut lieu cette fois-ci à longwy avec la prise d'assaut et la fermeture par la police de la radio libre, provoquant ainsi une manifestation de protestation. Celle-ci fut brutalement réprimée et quelques participants arrêtés. Pour être poursuivis sur la base de dossiers, j'en témoigne, là aussi rigoureusement vides. Les médias, quoique très différents de ceux d'aujourd'hui, en profitèrent à nouveau pour prétendre à la disqualification du mouvement des sidérurgistes.

Quand la CGT enquête



La CGT, prise par surprise par ce dévoiement et saisie de nombreux témoignages entreprit alors un minutieux travail d'enquête à base d'investigations de recueil de photographies et de témoignages qui faisaient apparaître de façon criante les manipulations de la police et la volonté gouvernementale de cette provocation. Le service d'ordre de la CGT procéda d'ailleurs au moment de la manifestation, lui-même à l'interpellation de deux soi-disant « autonomes » pour constater qu'il s'agissait de policiers déguisés. Utilisant ce travail et le complétant avec celui que nous avons nous-mêmes effectués dans la défense des personnes poursuivies, Daniel Voguet, François Salvaing et moi-même avons [publié un livre à ce moment-là intitulé : « La Provocation »](#) qui relatait la façon dont les choses s'étaient déroulées. C'était il y a 40 ans, l'ouvrage a un peu vieilli ainsi que ses auteurs mais d'une certaine façon il reste de d'actualité car il témoigne comment un pouvoir politique confronté à un mouvement social populaire n'a aucun problème pour utiliser manipulations et provocations policières dans le but de le disqualifier. À cela s'ajoute la complaisance de la justice pour jouer sa partition dans l'opération. Si celle-ci fut déjà fort zélée à l'époque, ce

qui vient de se produire avec l'incroyable répression de masse des gilets jaunes montre qu'on pouvait faire pire. Je me suis replongé dans la lecture de ce que j'avais écrit il y a 40 ans, ce qui m'a confronté à des bouffées de nostalgie mais aussi à des rappels qui trouvent quand même un drôle d'écho aujourd'hui. Volonté du pouvoir de l'époque d'affaiblir, isoler, et disqualifier la lutte des sidérurgistes, s'attaquer de front à des libertés fondamentales et d'abord au droit de manifestation. Les députés de la majorité refusèrent une commission d'enquête parlementaire, la presse de prendre en compte les preuves fournies par la CGT, et les magistrats acceptèrent de compléter le spectacle policier par un spectacle judiciaire tout aussi dévoyé. À la lumière de ce parallèle avec aujourd'hui, je peux rassurer ceux qui pensent que les gens du pouvoir Macronien n'auraient aucun scrupule à utiliser ce genre de méthodes : ils ne sont pas complotistes ! Pas plus que je ne l'étais il y a 40 ans en faisant la démonstration de l'implication du pouvoir étatique de l'époque.

Être réaliste, pas complotiste

J'ajoute pour conclure que dans l'histoire du mouvement ouvrier et social, les provocations policières et judiciaires ont toujours été là. On rappellera que la date du 1^{er} mai fête internationale des travailleurs, a été choisie à cause de ce qui s'est passé le 1^{er} mai 1886 à Chicago. Une grève générale fut lancée pour obtenir la journée de huit heures. Dans une des manifestations qui se déroulaient une bombe sera jetée dans la foule. Sans la moindre preuve quatre dirigeants syndicaux seront condamnés à mort et pendus le 11 novembre 1887. Ils montèrent à l'échafaud en chantant la Marseillaise. En 1893, la révision du procès reconnaîtra l'innocence des inculpés ainsi que la machination policière et judiciaire destinée à briser le mouvement.

Emmanuel Macron et Christophe Castaner n'en sont pas encore là, heureusement. Mais penser, devant certains événements évidents ou troublants, que la brutale répression qu'ils ont décidée contre le mouvement des gilets jaunes peut faire l'objet de dévoiements et de manipulations, c'est être réaliste, pas complotiste.

Régis de Castelnaud

La source originale de cet article est [Vu du Droit](#)
Copyright © [Me Régis de Castelnaud](#), [Vu du Droit](#), 2019

Articles Par : **[Me Régis de Castelnaud](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca